



145782 - Qui sont les gens du Coran, les vrais privilégiés d'Allah?

question

Ma question vise à connaître la portion quotidienne du Coran que le musulman doit lire pour faire partie des privilégiés d'Allah. Je voudrais aussi savoir si on perd ce mérite pour avoir interrompu la lecture de la portion quotidienne en question pendant un laps de temps .

la réponse favorite

Louange à Allah.

Louanges à Allah

Ibn Madjah (215) et Ahmad (11870) ont rapporté d'après Anas ibn Malick (Puisse Allah l'agréer) que le Messager d'Allah (Bénédiction et salut soient sur lui) a dit:

-Certes, Allah a des privilégiés au sein des gens!

-Qui sont -ils, ô Messager d'Allah?

- Ce sont les gens du Coran, les vrais privilégiés d'Allah. (jugé authentique par al-Albani dans Sahih Ibn Madjah)

Al-Manawi (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a dit: «Il s'agit de ceux qui savent le Coran par coeur et l'appliquent. Ils sont les alliés rapprochés d'Allah de la même manière que l'homme a ses proches privilégiés. On les qualifie de la sorte pour les vénérer comme on dit (dans le même sens): maison d'Allah.

Al-Hakim at-Tirmidhi a dit: Ceci (le privilège) est réservé au lecteur (du Coran) qui a le coeur débarrassé de toute déviance et l'âme pacifiée. Ne fait partie des privilégiés en question que celui qui s'est purifié intérieurement et extérieurement des péchés et s'est paré du dénouement. Car



c'est à ce prix qu'on devient un privilégié d'Allah. Extrait succinct. Voir Faydh al-Qadir (3/87).

La seule lecture (du Coran) ne suffit pas pour intégrer l'homme dans le cercle des privilégiés du Coran car il faut l'appliquer et se conformer à ses limites et acquérir les mœurs qu'il enseigne.

Al-Hafedz Muhammd ibn al-Hassan al-Ajderri (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a eu un bon discours qui mérite une attention particulière. Nous allons en citer un extrait:

« Celui qu'Allah favorise par rapport aux autres en lui apprenant le Coran, celui qu'Allah veut insérer parmi les gens du Coran, donc Ses privilégiés, doit faire du Coran le printemps de son cœur en animant et en réparant celui-ci grâce à celui-là. Il y arrive en s'appropriant les règles de conduite édictées par le Coran et en épousant de nobles mœurs qui le distinguent des autres humains, notamment ceux qui ne lisent pas le Coran. Il doit commencer par le recours à la crainte d'Allah en secret comme en public et par l'adoption d'une attitude scrupuleuse dans son alimentation, son comportement vestimentaire et son logement. Il doit être bien au fait (des affaires) de son temps, notamment de la corruption dont souffrent ses contemporains. Il évite qu'ils l'attigent dans sa foi, s'occupe résolument de ses affaires, reste soucieux d'améliorer ses affaires qui se détériorent, préserve sa langue, choisit ses mots de manière à ne dire que ce qu'il sait juste et à ne se taire que quand il le sait plus pertinent, se garde d'aborder sans réserve des affaires qui ne le regardent pas et appréhende les dérapages de langage plus qu'il craint son ennemi.

Il ne doit s'adonner au rire que rarement parce qu'il est conscient des mauvaises conséquences du rire. Ce qui ne l'empêche pas d'afficher un visage détendu et de tenir un langage courtois. Il ne médite de personne, ne méprise personne, n'insulte personne, ne se réjouit pas du malheur (qui frappe d'autres), n'agresse personne, ne nourrit de la jalousie envers personne. Il prend le Coran, la sunna et le fiqh (droit musulman) pour guides devant lui indiquer toutes les belles mœurs. Il détourne tous ses organes de ce qu'Allah a interdit. Quand on lui dit la vérité, il l'admet de la part du petit comme du grand.

Il cherche la gloire après d'Allah et non auprès des créatures. Il déteste l'orgueil et redoute d'en



souffrir. Il ne fait pas du Coran un gagne-painet ne cherche pas à l'exploiter pour satisfaire ses besoins (mondains). Il ne s'en targue pas auprès des princes. Il ne va rejoindre les assemblées des riches pour les leur exposer afin qu'ils l'honorent. Il se satisfait de peu et redoute que l'abondance des biens d'ici-bas ne l'égare. Il suit les prescriptions obligatoires du Coran et de la Sunna. C'est bien en homme averti qu'il mange, boit, s'habille, s'endort, s'accouple avec sa femme, accompagne ses frères, leur rend visite et s'acquitte de son devoir de piété filiale.

Quand ses père et mère sollicitent son assistance pour accomplir un acte d'obéissance il les aide. S'ils le sollicitent pour accomplir un acte de désobéissance, il s'abstient de les aider. Mais, même dans ce cas, il les traite doucement et poliment dans l'espoir qu'ils se détournent de tout ce qu'il ne convient pas de faire.

Il entretient ses liens de parenté, désapprouve la rupture. Quand on rompt avec lui, il n'applique pas la réciprocité. Quand quelqu'un commet une désobéissance envers Allah qui le concerne, il traite l'auteur de l'acte dans le cadre de l'obéissance envers Allah. Il demeure d'un abord doux et reste persévérant dans l'apprentissage du bien. L'apprenant trouve confort auprès de lui et le commensal apprécie son assemblée car sa compagnie profite. Il fait du savoir et de la bonne compréhension ses guides vers le bien.

Quand il étudie le Coran, il le fait avec intelligence, application et compréhension. Il vise la bonne maîtrise de la révélation divine véhiculant des ordres à appliquer et des interdits à éviter. Il ne se soucie pas de savoir quand il va terminer une sourate. Ce qui l'intéresse c'est de savoir à partir de quel moment il se suffira d'Allah au point de ne plus avoir besoin d'un autre. A partir de quel moment il fera parti des pieux? A partir de quel moment il fera parti des bienfaisants? A partir de quel moment il fera parti de ceux qui se sont parfaitement confiés à Allah? A partir de quel moment il fera parti des humbles et révérencieux? A partir de quel moment il fera parti des endurants? A partir de quel moment il aura la bonne compréhension du discours divin? A partir de quel moment comprendrai-je ce que je récite? A partir de quel moment je serais en mesure de priver mon âme charnelle de ce qu'elle convoitise? A partir de quel moment je mènera le vrai djihad qui vaille pour Allah? A partir de quel moment je tirerai du Coran des leçons avertissantes? A partir de quel



moment je m'occuperai de Son rappel de manière à me détourner de tout autre?

Celui qui possède ou cherche à acquérir ces qualités saura véritablement réciter le Coran selon les règles de l'art. Le Coran lui servira de témoin, d'intercesseur, de compagnon et de protecteur. Celui qui possède de telles qualités en profitera et en fera profiter les siens et procurera à ses père et mère le bien d'ici-bas et de l'au-delà. »Extrait succinct de Akhlāq hamalatil-Qouran (p.27)

Celui qui veut obtenir la chance qui réside dans la parole du Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) selon laquelle les gens du Coran sont les privilégiés d'Allah doit veiller à lire le Coran entièrement en moins d'un mois . En effet, al-Bokhari (1978) a rapporté d'après Abdoullah ibn Amre (P.A.a) que le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) lui a dit:

- Lis le Coran entier en un mois.

- Je peux faire plus.

Son interlocuteur n'a cessé de discuter avec lui jusqu'à ce qu'il lui dît:

- Donc en trois jours.

Sous ce rapport, cheikh al-islam Ibn Taymiyyah (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a dit: **Ce qui est exact à propos du hadith d'Abdoullah ibn Amre est que le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) a fini par lui recommander sept jours. Au début , il lui avait recommandé de le lire en un mois. Aussi faut-il varier le temps d'une lecture complète du Coran entre un mois et une semaine.** Selon une version, il (le Prophète) lui avait initialement recommandé d'étaler la lecture du Coran sur 40 jours. Une facilitation dont celui qui redouble d'effort pourrait se passer pour réduire le temps de lecture à 3 jours.»Extrait de Madjmou al-fataawa (13/407-408). Ceci signifie qu'il est préférable d'étendre la lecture du Coran sur une période variant entre une semaine et un mois. Quand on est occupé, on peut prolonger la durée à 40 jours.

Il convient de regarder dans son Coran chaque jour pour lire la parole de son Maître. Il faut en faire une pratique quotidienne à préserver. Le minimum à lire par jour est d'une partie sur trente approximativement . Plus on augmente la quantité, mieux cela vaudra, pourvu de méditer ce qui



est lu et d'en appliquer les dispositions et règles morales et comportementales.

L'imam Ahmad a rapporté dans sa Zouhd (p.128) qu'Outhmane (P.A.a) a dit: **Je n'aimerais pas passer un jour et une nuit sans regarder dans le livre d'Allah.**

Selon Ibn Kathir (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) : **Ils (les ancêtres pieux) réprouvaient qu'on laisse passer un jour sans regarder dans son Coran.** Extrait de Tafsir d'Ibn Kathir (1/68).

Cheikh Ibn Djabrîne (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a dit: «Ceux qui lisent le Coran durant toute l'année sont les gens du Coran, les privilégiés d'Allah. Le musulman doit s'intéresser au Coran et faire partie de ceux qui le lisent correctement , adhèrent à ce qu'il rend licite , observent ce qu'il interdit, appliquent ses sentences claires et précises , croient en ses dispositions ambiguës, s'arrêtent sur ses aspects merveilleux , méditent ses exemples et le contenu de ses récits et mettent ses enseignements en pratique. En effet, le Coran est révélé pour être appliqué, même s'il est vrai que sa seule lecture est déjà un acte générateur de récompense.

Celui veut figurer parmi les gens du Rappel doit faire partie de ceux qui lisent le livre d'Allah correctement à la mosquée comme chez lui et dans son lieu de travail . Il ne doit pas le perdre de vue. Il ne doit pas réserver cette activité au seul mois de Ramadan.

Quand vous lisez le Coran, efforcez-vous à le terminer par exemple en cinq jours ou en trois jours. Il est préférable de s'aménager une portion quotidienne à lire après la seconde prière de la nuit ou après celle de l'aube ou après la seconde prière de l'après-midi, etc. Il faut que vous portiez les traces de ce Coran durant toute l'année et que vous aimiez la parole d'Allah au point d'en éprouver du plaisir, de la douceur et de la fraîcheur. Dès lors, vous ne vous lasserez plus ni de le réciter ni de l'entendre réciter.

Voilà le profil caractéristique du croyant apte à se considérer comme un membre des gens du Coran qui constituent les privilégiés d'Allah Très-haut. » Extrait des fatwaa du Cheikh Ibn Djabrîne (59/31-32).

Rater la portion du Coran qu'on s'est engagé à lire quotidiennement à cause d'un voyage, d'une



maladie ou d'autres ne représente aucun inconvénient. A ce propos, al-Bokhari (2996) a rapporté d'après Abou Moussa (P.A.a) que le Messager d'Allah (Bénédiction et salut soient sur lui) a dit: **Quand un fidèle musulman tombe malade ou se trouve en voyage, on lui inscrit (une récompense) égale à celle qu'il méritait quand il était résident et sain.**

Celui qui aspire faire partie des gens du Coran ne doit pas laisser passer un jour sans le lire en l'absence d'une excuse. L'homme du Coran ne le perd pas de vue et ne s'en détourne jamais.

Allah le sait mieux.